



REUNION DE NEGOCIATION

du Mardi 21 novembre 2023

Le Protocole d'accord sur le Télétravail n'a pas été validé par le COMEX lors de la session du 15 novembre 2023.

Les organisations syndicales se sont donc retrouvées pour la 5^{ème} fois autour de la table des négociations pour modifier le protocole d'accord en tenant compte des observations et des demandes de modifications faites par le COMEX.

Celles-ci ne remettent pas en cause les points longuement négociés lors des précédentes séances par vos délégués syndicaux CFDT, CFE CGC et CGT mais reprennent – pour partie- des demandes déjà formulées par nos 3 OS.

Nous sommes disponibles pour échanger avec vous sur tous les sujets.

Malika OPRINSEN
Déléguée syndicale CFDT

Samia BRUAS-CHETIBI
Déléguée Syndicale CGT

Sandrine ROVASIO
Délégué Syndicale CGC